



cceaf.fr

panorama **MAG**



Dossier éco

La concentration du transport aérien



Le CCE s'engage

Ecocit

Le label éco-citoyen du CCE

Le CCE se dévoile

Vacances Jeunes

Une équipe au service des agents d'Air France

Entre vous et nous

- p.4 Un autre regard
p.5 Les news du CCE
p.6 Le CCE s'engage
Ecocit
Le label éco-citoyen du CCE
p.10 Le CCE s'engage
Solidarité
p.11 Le CCE se dévoile
Vacances subventionnées
Vers une tarification simplifiée
p.12 Le CCE se dévoile
Vacances Jeunes
Au service des enfants d'Air France
p.14 Echos des CE
p.15 Les infos du Bureau

Economie

- p.16 Le dossier
La concentration du transport aérien
p.22 La Session
Activité
Les résultats
Social
PEE
p.26 Repères
Titrisation

Le Bureau du CCE



CCEAF - F. Iglesias

En haut, de gauche à droite :
François Cabrera, Secrétaire Général (CFDT)
Pascal Poinot, Secrétaire Général Adjoint (CFDT)
Henri Plaisance, Secrétaire Général Adjoint (FO)
Pierre Lichon, Secrétaire Général Adjoint (FO)
En bas, de gauche à droite :
Josiane Renckly, Trésorière Générale Adjointe (CFDT)
Jacques Aoun, Secrétaire Général Adjoint (CFE-CGC)
Isabelle Prieur, Trésorière Générale (CFE-CGC)

Les Secrétaires de CE

AIR FRANCE CARGO	COMMERCIAL FRANCE	DIRECTION GÉNÉRALE INDUSTRIELLE
Olivier Rilhac FO	Nicole Donnat CFDT	Jean-Pierre Perrot CGT
COMMERCIAL INTERNATIONAL & DOM	EXPLOITATION	DIR. GÉNÉRALE SYSTÈMES D'INFORMATION
Christian Julia CFDT	Jean-Claude Filippi FO	Paul Veuilleux CFDT
SIÈGE & SUPPORTS	OPÉRATIONS AÉRIENNES	
Michel Salomon CFDT	Christophe Dropsy Alliance PN-CE	

Paroles

de CCE

Vivons ensemble le CCE

Le PANORAMAG, revue économique du CCE, a été créé en 1999. Durant ses huit années d'existence, au fil de ses 51 numéros, adressés uniquement aux salariés actifs, il vous a rendu compte des points traités lors des sessions du CCE.

Le PANORAMA, quant à lui, qu'il soit vacances familles ou vacances jeunes, est la revue des offres de séjours du CCE.

Nous pensons qu'il vous manque une information plus complète et plus régulière tant sur les aspects économiques que les activités sociales du CCE. C'est pourquoi, avec une périodicité bimestrielle, nous vous proposons de vous informer et vous faire partager la globalité de ce qu'est et de ce que fait le CCE.

Sur le plan économique, le compte rendu commenté des sessions sera enrichi de pages consacrées à des dossiers sur la vie de notre entreprise et sur le contexte très concurrentiel et très instable dans lequel elle évolue aujourd'hui.

Pour les activités sociales et plus généralement la vie même du CCE, dans chaque numéro vous découvrirez une actualité riche et variée.

Notre volonté est de vous informer régulièrement sur des thèmes tels que :

- les différents séjours du CCE, qu'ils soient adultes ou jeunes avec coup de projecteur, reportages photos, etc.
- l'évolution de la démarche Ecocit, véritable ambition éco-citoyenne du CCE,
- les réalisations concrètes d'un choix solidaire contre les individualismes,
- le projet Optim de réorganisation du CCE, pour mieux vous servir.

En espérant vous intéresser par ces quelques pages, nous souhaitons désormais aux actifs et aux retraités une bonne lecture.

Le Bureau du CCE

Un autre regard

Penne-du-Tarn, première... de la comédie musicale "La nuit des white spirit's" écrite, réalisée et mise en scène par les jeunes du séjour "Art de la Scène". Retour en image sur un spectacle, évidemment pas comme les autres ! Photos F. Iglesias.



Niché sur une colline du Tarn, le centre du CCE : ses chalets en bois, sa bergerie et la campagne verdoyante.



2 semaines pour caler 1h45 de spectacle et 2 artistes, intermittents du spectacle, pour encadrer 36 "comédiens en herbe". Un vrai challenge !



Des chansons, des vidéos, des bandes sons, des sketches humoristiques, des effets lumière, tout est fabriqué pendant le séjour. Beaucoup de synchronisation et de longues répétitions plus tard... les scènes s'enchaînent sans accrocs, comme au théâtre !



Au total, 5 représentations ont été données devant un public de 200 à 400 spectateurs... Bravo et bonne route !

RUGBY - ACTE 1

Coupe du Monde de Rugby

A l'occasion de la Coupe du Monde de Rugby, les CE et le CCE d'Air France ont organisé un grand jeu concours. Les vainqueurs se verront remettre leurs prix le 27 octobre à Lassy lors d'une après-midi placée sous le signe de l'Ovalie : démonstration de rugby fauteuil, rencontres de rugby pour les jeunes enfants, jeux d'adresse, concours de transformations, matchs de rugby... Venez nombreux !



CCE AF - F. Iglesias

Les 2 équipes se saluent avant le début du match.

RUGBY - ACTE 2

La France a battu l'Angleterre

Partenaire du Rugby Fauteuil, le CCE a soutenu l'équipe de France lors de sa rencontre contre l'Angleterre. Le match aller, organisé à Londres le 24 août, s'était déjà soldé par la victoire des tricolores avec 44 points contre 41 pour les anglais. La revanche, qui s'est déroulée à Paris le vendredi

12 octobre à la Halle Carpentier, a définitivement placé les français en haut du pavé puisqu'ils l'emportait par 29 à 22. A quelques heures de la demi-finale entre le XV de la rose et le XV des bleus, les supporters français pensaient tous que cette deuxième victoire était de bonne augure... L'histoire en a hélas décidé autrement.

Une chose demeure, pour ceux qui découvraient la discipline pour la première fois, un match de rugby fauteuil c'est vraiment très spectaculaire.

L'équipe d'Angleterre en position de défense.



CCE AF - F. Iglesias

SATISFACTION

Les indices de satisfaction de ces deux derniers mois.

Vacances

subventionnées

Etes-vous satisfait de la qualité des services de votre CE et/ou du CCE lors de vos démarches d'inscription ?

93 %

Vacances jeunes

Etes-vous prêt à repartir avec le CCE ?

98 %



Fotolia

Ecocit,

Le label éco-citoyen du CCE

Projet

À l'ère d'une société tournée résolument vers le développement durable qui allie la promotion des valeurs sociales et la protection de l'environnement, le nouveau Bureau du CCE a décidé de jouer un rôle actif en plaçant l'ensemble des missions du CCE Air France dans une démarche éco-citoyenne.

écocit
un CCE citoyen

→ Qu'est ce que le développement durable ?

Agir en faveur du développement durable c'est prendre simultanément en compte 3 aspects :

- > La qualité environnementale.
- > L'équité sociale.
- > L'efficacité économique.

Créer de la valeur tout en limitant son impact sur l'environnement et en contribuant au bien-être des populations, tel est l'enjeu.

→ Le CCE s'inscrit dans cette démarche avec "ECOCIT" un CCE citoyen !

Cette appellation sera apposée sur tous les documents du CCE attestant de son action en faveur du développement durable :

- > la protection de l'environnement,
- > le tourisme solidaire,
- > la lutte contre les discriminations,
- > l'aide à l'insertion,
- > l'exploitation des énergies renouvelables,
- > l'achat en faveur du commerce équitable,
- > la défense de la parité,
- > l'apport de lien social...



→ François Cabrera, Secrétaire Général du CCE

Entretien

Les raisons de cet engagement,

A l'origine, les comités d'entreprise ont été créés pour améliorer le bien-être des salariés. Cette idée de "nature citoyenne" qui prévalait en 1946 s'est hélas étiolée au fil des ans. Pour ma part, il me semble que c'est l'essence même d'un CCE que de développer cette notion de citoyenneté surtout dans la période actuelle où c'est l'individualisme à tout crin qui prévaut. Une idée d'autant plus importante que le CCE d'Air France dispose d'un budget qui le place au 2^e rang des CCE français.

Pour ces raisons, le CCE doit avoir un comportement engagé qui peut reposer sur 3 fondamentaux :

1 - Une entreprise citoyenne

Avec près de 300 agents en interne et 3000 saisonniers durant les exploitations, le CCE a une responsabilité vis-à-vis de ses salariés : Dialogue social, insertion, formation, sécurité et conditions de travail...

2 - Une démarche environnementale

A l'heure d'une prise de conscience collective sur l'épuisement de nos ressources nous avons tous le devoir d'agir. Accueillant chaque année plus de 30 000 agents Air France dans nos centres et encadrant plus de 10 000 enfants dans nos séjours nous avons un rôle à jouer. Qu'il s'agisse d'un rappel des gestes simples même en vacances au développement des énergies renouvelables au sein de notre patrimoine, la palette de notre champ d'action est vaste.

3 - Le Tourisme solidaire

L'activité dominante du CCE consiste à faire partir le plus grand nombre d'agents Air France en vacances. Le Tourisme est donc au coeur de nos préoccupations, mais on ne peut pas développer des séjours sans se préoccuper de ce qu'il y a autour. Certes nous proposons un large choix de produits "classiques" mais nous souhaitons aussi élargir l'offre vers un autre type de tourisme. Solidaire ou alternatif, à l'étranger ou dans nos campagnes... un tourisme plus engagé.

La démarche ECOCIT est née de ces différentes réflexions. L'idée fédératrice étant que le CCE doit être dans l'action, il n'est pas là simplement pour répartir des sommes d'argent via des "bons d'achat" permettant à chacun de faire ce qu'il veut. Je pense exactement le contraire, nous devons proposer et organiser pour faire profiter le plus grand nombre.

Sur la bonne voie

➔ Un patrimoine écologique

Riche de ses 46 centres, le CCE doit, dans sa gestion d'activités saisonnières et dans son quotidien, veiller à respecter la nature, éviter les émissions favorisant l'effet de serre, développer les utilisations d'énergies renouvelables.... Depuis quelques années déjà, le CCE a pris conscience de cette réalité écologique et environnementale et a oeuvré dans ce sens. Les centres de Roura en Guyane et du Mabouya en Martinique, ont ainsi été équipés de panneaux solaires afin d'économiser les consommations d'énergie.

Des travaux de réflexion ont été engagés pour la maîtrise de toutes les énergies, (électricité, eau, gaz, fuel), et aussi de tous les rejets, (déchets organiques, eaux usées, traitement sélectif des ordures). La gestion du tri sélectif des déchets, principalement là où les collectivités locales se sont elles mêmes engagées dans ce processus, est en cours.

Bungalows équipés de panneaux solaires à L'Oyack en Guyane



CCE AF



CCE AF

Mur anti-bruit en bois à l'Hibiscus, île de la Réunion



Page extraite du livret Ecoquiz distribué dans les villages de vacances et centres de détente du CCE.



➔ L'Ecoquiz

Cet été, dans tous les villages et centres de détente du CCE, l'Ecoquiz, première concrétisation de la démarche "ECO-CIT" a été largement diffusé. Ce livret-jeu de 5 questions-réponses, en compagnie de Bastien notre "petit citoyen", a permis à tous les vacanciers de tester leurs connaissances et leurs comportements en matière d'environnement. Des affiches ont également été déclinées sur les lieux "stratégiques" tels :

- > le local poubelles.
- > la buanderie.
- > la cuisine.

Enfin, des petits autocollants "Fermez le robinet !" ont été apposés dans chacune des salles de bains. Parce que même en vacances, il est indispensable que nous ayons tous les bons gestes !

➔ Le tourisme solidaire

Conscient des méfaits d'un développement touristique incontrôlé qui perturbe les organisations sociales et dégrade les milieux naturels, le CCE, dans son souci permanent d'offrir à tous une possibilité de vacances différentes, s'est inscrit dans la démarche du tourisme solidaire dès 2005. L'objectif de ce type de tourisme est de valoriser au mieux les ressources locales et à retenir sur place l'essentiel des bénéfices produits. C'est aussi une formidable opportunité de découvrir un pays, sa culture "dans un esprit de rencontre et d'ouverture". En proposant des voyages solidaires, le CCE participe directement au développement des communautés des pays visités puisque 100 % du coût du voyage sont reversés aux associations.



CCE AF



CCE AF

■ Et demain

➔ Une équipe projet a été constituée pour engager les missions adéquates dans ces prochains mois. Nous vous tiendrons régulièrement informés de ces réalisations.

solidarité

La Fondation Air France fête ses 15 ans



Le nouveau logo de la Fondation a été présenté le 13 septembre 2007, lors de la cérémonie des 15 ans, en salle Max Hymans au Siège de la Compagnie

Créée en novembre 1992 par le groupe Air France, la Fondation soutient les actions en faveur de l'enfance.

Depuis 15 ans, financée par Air France et par l'une de ses filiales Servair, la Fondation n'a qu'un objectif : l'éducation et la formation pour tous les enfants et les jeunes les plus fragiles. C'est pourquoi, chaque année, la Fondation soutient différents projets en faveur des enfants et des jeunes malades, handicapés ou en grande difficulté, en France et dans les pays où Air France est présent. Parallèlement à cet engagement, des actions de bénévolat sont proposées aux membres «Les amis de la Fondation», un vrai réseau de solidarité qui regroupe plus de 1600 agents Air France.

Plus d'infos > <http://fondation.airfrance.com>

Des ordinateurs pour le Bénin

L'association Dessine-moi l'Afrique a pour objectif de participer au développement des villages du Bénin. Elle soutient et finance différentes réalisations parmi lesquelles l'école d'Ahossoubéta qui accueille 194 enfants de 5 à 13 ans. Pour contribuer au développement de cette école, le CCE a effectué une dotation de 10 ordinateurs "ancienne génération". Une fois reconfigurés, ces PC, ont été acheminés vers le village Béninois.



Le CCE soutient l'association "Soleil coeur d'enfant"

Durant plus de deux mois, Bidouille Le Clown a arpenté Madagascar pour présenter son spectacle aux enfants des rues, des orphelinats et des hôpitaux. 18 représentations gratuites au total pour partager de vrais moments de bonheur et de rires. Dans son périple, étaient notamment programmées des représentations pour les 8 000 enfants secourus par le père Pedro (association Akamasoa).

Une organisation mise en place par Stéphane Fréville, alias Bidouille Le Clown, et soutenue par le CCE qui a contribué à une dotation de 150 Kg de fournitures diverses (crayons, cahiers...).





Vacances subventionnées

Vers une tarification simplifiée

À venir

Après la mise en place de l'affectation immédiate, le CCE ouvre un nouveau chantier avec la simplification de la tarification des séjours en location.

Depuis de nombreuses années, la complexité de notre calcul des tarifs éloignait le CCE de la réalité du marché du tourisme et de la politique de prix de nos fournisseurs. En effet, alors que d'un côté le tarif du CCE s'appuie sur la composition familiale, celui du fournisseur est calculé sur la capacité du logement. Pour éviter que le décalage entre le prix d'achat d'un logement et son prix de vente ne se creuse encore, il fallait trouver une solution.

→ Concrètement, qu'est-ce qui change ?

Désormais, pour ce qui relève uniquement des formules "location", la tarification s'établira selon le type de logement. L'agent va donc pouvoir choisir son logement, tout comme le centre, la formule et les dates de son séjour. Un couple pourra ainsi opter pour un appartement de 4, ou une famille de 4 pour un logement de 6, le prix attribué étant calé sur le logement et non sur le nombre de personnes. Cette nouveauté n'a pas d'incidence sur la chronologie de l'affectation, car celle-ci s'effectue toujours prioritairement sur le calcul des points. En revanche, ce système permettra d'optimiser les coûts et de répartir plus équitablement la subvention.

→ L'exception du patrimoine

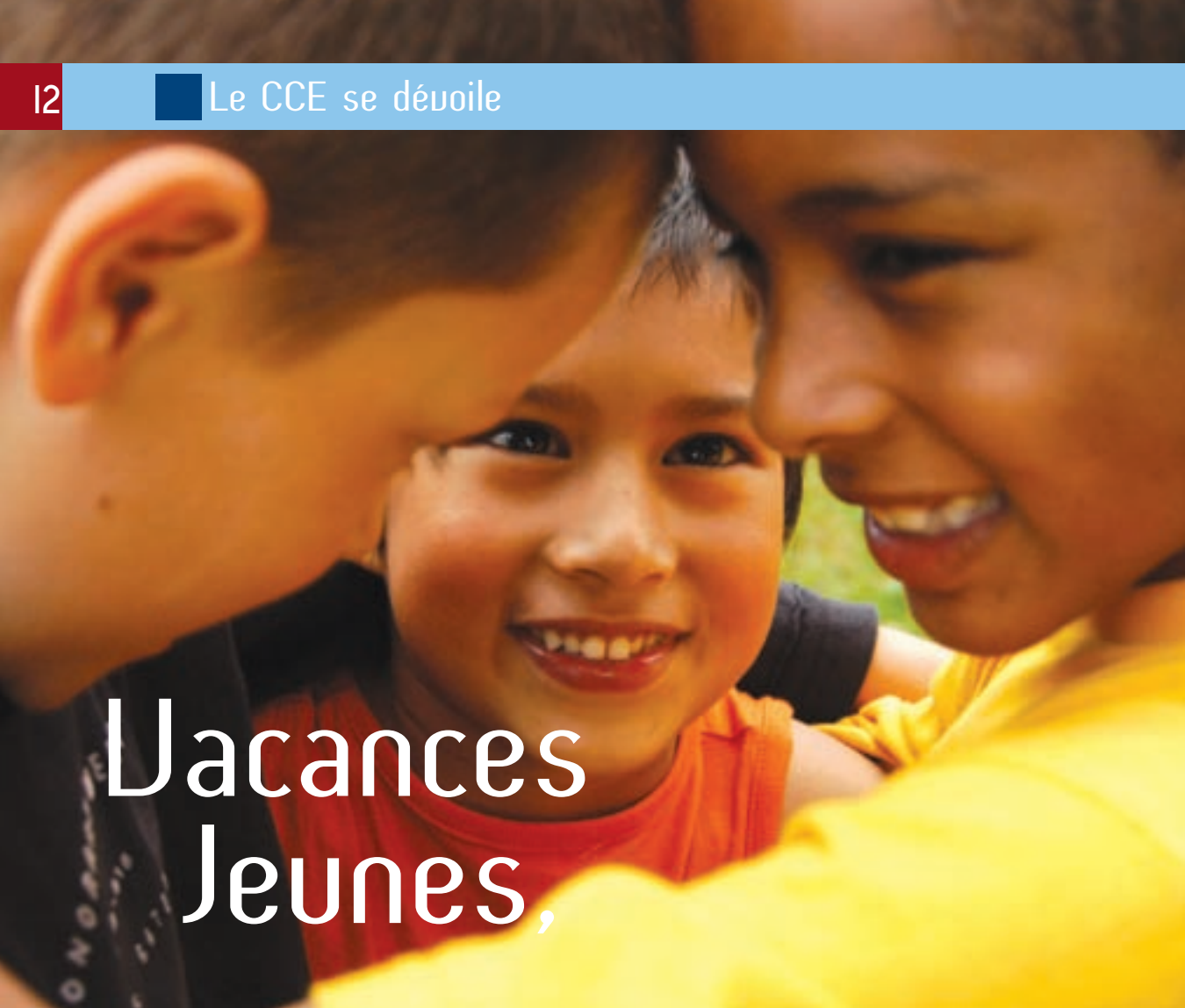
La multiplicité des types de logements proposés rend beaucoup plus difficile ce traitement pour les villages du CCE.



CCE AF - Figeas

Pour l'heure, les solutions informatiques sont en cours d'étude. Elles doivent prendre en compte nos spécificités. La tarification reste identique à ce qui existe aujourd'hui.

Après la mise en place de l'affectation immédiate pour l'été 2007, cette tarification au logement fait partie d'un long processus qui a été initié pour simplifier le système d'inscription à un séjour du CCE. De la réactivité et de la transparence pour que vous soyez encore plus nombreux à bénéficier de nos séjours...



Vacances Jeunes,

CCEAF - Filéas

Jeunes sur le centre
de Juzet d'Izaut - Été 2007.

Une équipe au service des enfants d'Air France

Activités

Chaque année, près de 12 000 enfants, de 4 à 17 ans, bénéficient des séjours concoctés par l'équipe du service Vacances Jeunes. Que cela soit dans les centres de vacances du CCE, en itinérant, en séjour linguistique ou dans d'autres structures, rien ne doit être laissé au hasard... L'objectif étant d'offrir aux enfants des agents Air France une large gamme de séjours et d'activités, riche, variée et renouvelée.

➔ Un patrimoine à utiliser

Le CCE est propriétaire de 17 centres répartis dans toute la France. Sur l'ensemble du patrimoine, des choix d'équipements particuliers sont effectués en fonction des tranches d'âge que celui-ci accueille. Par exemple, Air Pins en Gironde, est propre à l'accueil des plus petits car toutes les infrastructures ont été spécialement conçues pour faciliter leur quotidien : lits, sanitaires, mobiliers... tout est à leur taille.

Dès qu'une inscription à un séjour a été effectuée dans les délais, les enfants sont destinataires d'une proposition d'affectation. La volonté de répondre positivement à toutes les demandes, implique une gestion scrupuleuse des affectations afin de respecter les directives de la législation. En effet, tout centre possède une autorisation d'accueil d'enfants limitée au lit près ; pas question de rajouter un lit dans une chambre !

Concernant les vacances d'été, au vu du nombre très important d'inscriptions, le patrimoine exclusif du CCE n'est pas suffisant pour honorer toutes les demandes. Le programme est donc complété par des séjours loués à des prestataires extérieurs, sur lesquels le CCE impose ses équipes d'encadrement.



CCEAF - Figeas

Centre jeunes de Villar-d'Arène - Hautes-Alpes

Carte du patrimoine Vacances Jeunes du CCE Air France



➔ Des prestataires

Deux cas de figure s'imposent dans le choix d'un centre extérieur. Le premier, concerne la reconduction d'un centre : les 26 agents du service Vacances Jeunes effectuent des visites pendant l'exploitation, les comptes rendus des directeurs et le dialogue instauré avec le prestataire déterminent le renouvellement ou pas du contrat. "Certains fournisseurs, de par leur expérience avec le CCE, leur savoir-faire et la qualité de leurs produits, travaillent depuis plusieurs années avec nous, mais aucun prestataire ne possède l'exclusivité d'une catégorie de séjour" précise Salah Jaouani, responsable du service Vacances Jeunes.

Le second, concerne les nouveaux prestataires. Les principaux critères portent sur la situation géographique du centre, sa propreté, les espaces verts qui permettent d'assurer les activités de proximité, la sécurité et le fait que les installations doivent répondre aux exigences de la DDJS*. "Transparence, honnêteté et professionnalisme sont les qualités indispensables d'un bon prestataire" poursuit Salah, "car au-delà du contrat légal et financier, il existe un contrat moral. C'est avant tout le bien-être et la sécurité des enfants qui sont en jeu".

*DDJS : Direction Départementale Jeunesse et Sports.

Le CE Siège ouvre son marché aux légumes



Istockphoto

Depuis le 16 mai, 1 vendredi sur 2, en lieu et place d'une traditionnelle valise à roulette, ce sont des paniers de légumes qui se balancent au bout des bras de certains agents du Siège Air France. Mais qu'est-ce donc que ce trafic de verdure ? Un potager aurait-il vu le jour en périphérie des pistes de CDG ? Que nenni ! Ces vertes denrées sont simplement le fruit d'une distribution savamment orchestrée par l'AMAP d'Air France.

QU'EST CE QU'UNE AMAP ?

Les AMAP, Associations pour le Maintien d'une Agriculture Payenne, sont des partenariats de proximité entre un groupe de consommateurs et une ferme, souvent située en zone péri-urbaine, se développant à partir de la vente directe par souscription des produits de cette dernière. Dans une AMAP, les consommateurs choisissent avec l'agriculteur les légumes à cultiver, le prix de la souscription et les modalités de distribution des produits (fréquence, lieu, horaires...). Ensuite, chaque consommateur achète à l'avance sa part de récolte qu'il viendra récupérer pendant la saison de production selon les modalités définies.

L'AMAP D'AIR FRANCE

Basée dans la commune de Cergy, l'agriculteur "Bio" qui travaille pour l'AMAP d'Air France distribue ainsi toutes les deux semaines les légumes de sa récolte. Chaque adhérent (ils sont actuellement au nombre de 35) bénéficie obligatoirement d'un panier de +/- 4kg de légumes de saison de 4 à 5 variétés différentes.

Pour profiter de ces bons légumes frais, cultivés à proximité sans herbicide ni pesticide, l'adhérent doit s'engager en début de saison via un simple prépaiement.

Rien de compliqué et ce serait dommage de s'en priver !

Plus d'informations
igor.bensasson@cetyh.fr

EXPLOITATION ÉTÉ 2007

Les chiffres

Vacances Familiales - au 1^{er} septembre

> 13 400 familles inscrites, 10 901 familles affectées.

> Plus de 80% des familles sont affectées sur leur 1^{er} choix.

> La mise en place de l'Open Close (affectation immédiate) a permis une augmentation plus rapide du taux d'affectation : + 2,25% de dossiers affectés en 5 jours.

Vacances Jeunes - au 1^{er} septembre

> 7 615 inscrits et autant d'affectés.

> 208 séjours au total : 88 séjours 4/17 ans – 72 séjours linguistiques – 48 séjours itinérants.

Tourisme - au 30 septembre

> 7 261 dossiers ont été traités depuis le début de l'année pour 6 777 confirmés, soit 20 614 personnes parties.



CCE AF - F. Iglesias

PETITE ENFANCE

Ça s'organise

En complément de la Commission Petite Enfance, le CCE propose de créer un service spécifique à cette activité pour assurer une gestion plus efficace des projets et du budget émanant de l'accord ACOSS (Agence Centrale des Organismes de la Sécurité Sociale).



CCE AF - N. Chave

OPTIM Le projet interne



Notre vaste projet d'entreprise est né du constat suivant :

- > l'absence, depuis de nombreuses années, d'une réflexion globale sur l'organisation du CCE qui, sans que soit remis en cause l'engagement de chaque service ou de chaque unité, finit mécaniquement par diminuer l'efficacité globale,
- > Des moyens financiers plus contraints nécessitant la recherche d'une meilleure rationalisation.

L'objectif d'OPTIM est clair : l'optimisation du fonctionnement des services du CCE dans une perspective d'efficacité et de développement afin de mieux servir les agents Air France, directement ou indirectement, dans un contexte de plus en plus exigeant.

Les 3 étapes du calendrier :

- La phase 1 s'achève, elle consistait notamment à :
 - établir un diagnostic de la situation existante
 - définir les grandes orientations de l'organisation cible.
- La phase 2, prévue en novembre, permettra :
 - d'engager des travaux d'approfondissement sur les principaux processus et sur le choix d'un outil informatique intégré,
 - de passer à l'étape d'organisation détaillée par direction qui donnera lieu à une nouvelle consultation des DP.
- La phase 3, début 2008, verra la mise en place de la nouvelle organisation, le passage de l'organisation actuelle à l'organisation cible tiendra bien sûr compte de la saisonnalité de nos activités.



Air France

CONCENTRATION DU TRANSPORT AÉRIEN

A

A l'aube d'une (probable) nouvelle opération de rachat par Air France, Panoramag s'interroge sur l'intérêt économique et social d'une concentration dans le secteur aérien, trop souvent présentée comme allant de soi.

LA TAILLE CRITIQUE EST-ELLE CRITIQUABLE ?

■ ETRE GROS DANS L'AÉRIEN... DES AVANTAGES INDÉNIABLES...

Le transport aérien a été longtemps considéré comme un monopole « naturel ». Les économistes entendent par là le fait que, dans ce type d'entreprise, les coûts unitaires diminuent avec la taille de l'activité. Avec environ 80 % de coûts fixes (ceux que l'on supporte quelque soit le chiffre d'affaires réalisé), une compagnie aérienne a tout intérêt à remplir ses avions au maximum de leur capacité. Les coûts fixes sont ainsi répartis sur plus de passagers. En grandissant, on joue sur l'obtention d'économies d'échelle. La taille est donc indéniablement un facteur important de compétitivité.

Parallèlement, l'aérien est une industrie de réseaux. Ainsi, le remplissage, et donc l'économie d'une ligne, dépend de ce qui se passe sur les autres parties du réseau. Une compagnie va donc, en plus des économies d'échelle précitées, rechercher des économies dites "d'envergure". L'organisation en "hub" permet d'aller au

bout de cette logique, et plus les possibilités de correspondances sont importantes au départ du hub, plus ces économies d'envergure peuvent jouer. L'ampleur du réseau a, de plus, un effet certain sur la captation de la clientèle depuis que les programmes de fidélisation ont pris l'ampleur que l'on connaît.

Plus généralement, la taille permet d'accroître sa capacité de négociation avec les fournisseurs. Cet avantage est notable dans le secteur aérien, les principaux coûts des compagnies aériennes étant dépendant d'acteurs très concentrés, que ce soit au niveau des constructeurs aéronautiques, que des pétroliers ou bien des gestionnaires d'infrastructures aéroportuaires.

Enfin, depuis la privatisation des principales compagnies européennes, la taille est susceptible de contrer des velléités de prises de contrôle boursier.

Air France



■ MAIS AUSSI DES INCONVÉNIENTS

Certains de ces inconvénients sont généraux à tous les secteurs de l'économie. Il s'agit de ce que l'on appelle les coûts de coordination : plus la taille d'un groupe est importante, plus les décisions sont difficiles à la fois à prendre (plusieurs intérêts parfois contradictoires à gérer) et surtout à faire appliquer. Ces difficultés sont renforcées en cas d'opérations interculturelles. Des études récentes tendent à montrer d'ailleurs que ce type de problèmes est à l'origine d'une grande partie des échecs de fusion.

Dans l'aérien, où la gestion des aléas est constante, l'affaiblissement de la réactivité à un choc donné peut s'avérer fatal. Par ailleurs, l'homogénéité de la flotte est un élément central de la structure de coûts. Trop hétérogène, elle génère à la fois des coûts d'entretien supérieurs ainsi que la gestion de plus en plus complexe et coûteuse des "cascades de qualifications" pour le PNT. Ces facteurs de risque sont renforcés bien évidemment au fur et à mesure de l'accroissement d'un groupe.



■ LA CONCENTRATION EUROPÉENNE DU SECTEUR AÉRIEN

Bien entendu, c'est surtout les barrières juridiques existantes* qui expliquent plus directement le fait que l'aérien se soit tenu pendant longtemps à l'écart des grands mouvements de concentration à l'œuvre dans d'autres industries. Maintenant que ces barrières sont en train de s'estomper, notamment en Europe, il convient de garder en tête les facteurs structurels de nature économique et organisationnelle qui doivent atténuer les ardeurs à la concentration.

De ce point de vue, le rapprochement d'Air France et de KLM semble pour l'instant être une réussite d'un point de vue économique et financier. Rappelons cependant que la fusion opérationnelle des équipes sur le terrain (au fret et dans les escales internationales) n'en est encore qu'à ses débuts.

Quel sens aurait une nouvelle opération de rachat ? Pour le Président d'Air France, il est clair que "sans création de valeur pour les actionnaires, aucune opération de consolidation n'est évidemment envisageable"**. Mais pour quel projet industriel et quelles conséquences sociales pour les personnels ? La rentabilisation

de telles opérations risquées pourra-t-elle se dérouler une nouvelle fois sans heurts majeurs en termes de niveau d'emploi ?

La plupart des compagnies aériennes "à vendre" en Europe sont très fragiles, accusant les conséquences des différents chocs qui ont ébranlé le transport aérien mondial depuis 2001, juste après la déréglementation des années 90. L'accord de ciel ouvert conclu entre l'Europe et les Etats-Unis, en accentuant la concurrence sur les axes transatlantiques, risque de porter un coup fatal aux plus faibles d'entre elles. Le commissaire européen aux Transports, Jacques Barrot, est d'avis que cet accord va accélérer le mouvement de consolidation, en facilitant l'intégration des réseaux des petits transporteurs par les grands. Les réseaux, oui, mais le reste ?

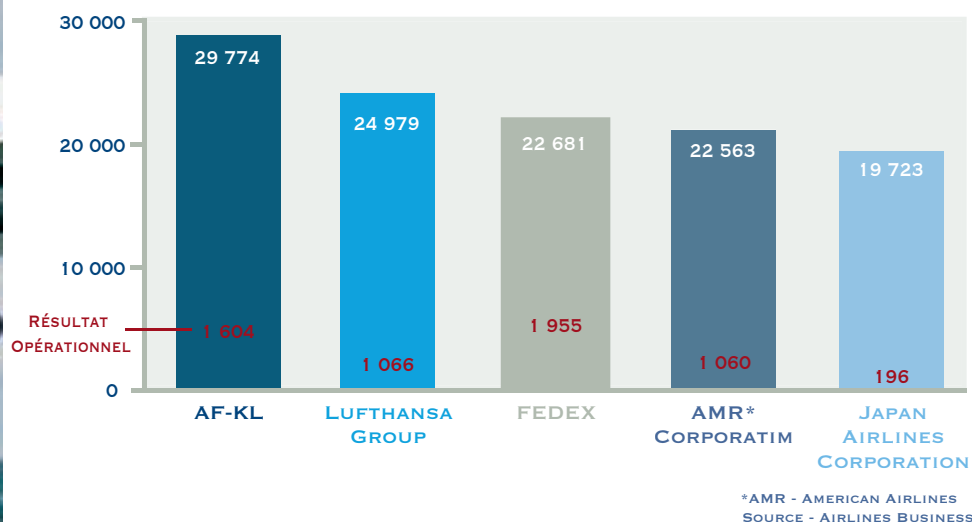
Une autre piste est ouverte par le PDG d'Air France – KLM. Voici sa vision de l'avenir du secteur : "Le transport aérien va rapidement devenir un métier entièrement libéralisé où chaque compagnie pourra voler et investir où elle le souhaite. Aussi, si nous voulons figurer parmi les dix premiers transporteurs mondiaux à l'avenir, il ne suffira plus

* Droits de trafics nationaux et règles législatives d'actionnariat national.

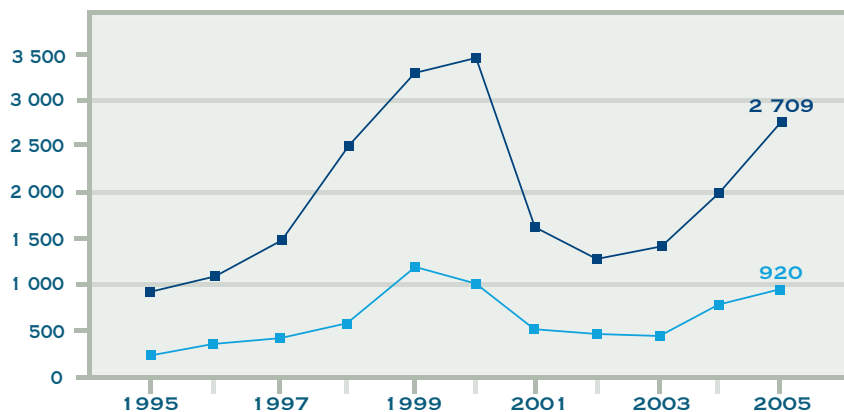
** Interview de Jean-Cyril Spinetta, La Tribune, 25 septembre 2007.



CHIFFRE D'AFFAIRES 2006 DES 5 PLUS GRANDS GROUPES AÉRIENS MONDIAUX - EN M€



MONTANT DES FUSIONS ACQUISITIONS ANNONCÉES TOUS SECTEURS CONFONDUS - EN MILLIARDS \$



d'être une compagnie qui relie l'Europe au reste du monde comme nous le faisons de manière quasi-exclusive aujourd'hui. Il faudra que, à l'instar d'industriels comme Schneider, Saint-Gobain ou les banques, nous devenions un transporteur possédant des établissements et des activités en Asie, en Amérique Latine, partout dans le monde où un trafic se crée et se développe. Ceci en utilisant nos savoir-faire, nos capitaux, notre expertise, nos ressources humaines. La prochaine mutation de l'aérien est là. Il faut commencer à la préparer".

Quelles formes pourront prendre ces futures mégas-compagnies ? Quels avantages supplémentaires apporteront-elles par rapport aux alliances

internationales qui ont (ou avaient ?) l'avantage de la souplesse et de la réactivité ? Peut-être une valeur plus importante pour les actionnaires. Mais, pour les usagers et les personnels, ces avantages restent à démontrer.

Par ailleurs, si la prochaine mutation du transport aérien se trouve dans la globalisation de l'activité, alors une nouvelle question émerge : celle de la modalité de cette globalisation.

Se fera-t-elle uniquement par des prises de participation et des partenariats ou également en moyens propres ?

Si l'on en croit la rumeur, nous aurons d'ici peu l'occasion d'en reparler dans nos prochains numéros.

TRANSAVIA



TOUT VA BIEN
MAIS À QUELLE
CONDITION ?

Comme le président du CCE s'y était engagé, les responsables du projet Transavia sont venus présenter à la Session les conditions de lancement de la low cost d'Air France, après quelques mois d'exploitation.

■ UN ÉTÉ ENCOURAGEANT

Le démarrage de Transavia s'est effectué conformément aux prévisions, que ce soit en termes d'activité ou de résultats.

Si Gérone a été la destination qui a eu le plus de mal à décoller, le lancement d'Héraklion apparaît comme le vrai succès de l'été. Il convient de préciser que la filiale d'Air France est seule sur cette liaison...

Compte tenu de la saisonnalité de ce type d'activités, la réussite économique et commerciale du projet sera néanmoins déterminée par la tenue des ventes au cours de l'hiver et dépendra notamment de la solidité des partenariats noués avec les tours opérateurs.

■ LE FLOU SOCIAL

En revanche, l'inconnue des conditions sociales des personnels de la filiale demeure, excepté pour les pilotes qui ont signé un accord garantissant le même niveau de statut social entre Air France et Transavia.

Malgré les demandes répétées des élus de la Session, les éclairages sur les conditions d'emploi et de salaires des PNC et personnels au sol n'ont pas été communiqués. Comment, dans ces conditions, faire adhérer les salariés d'Air France à un projet sur lequel plane toujours le soupçon de dumping social ? D'autant

plus que, dans la recherche de coûts unitaires minimaux, les services d'Air France semblent avoir été écartés de tous les appels d'offres concernant notamment l'assistance en escale (sur Orly) et la maintenance.

Point très important et positif pour le personnel de cette entreprise, Transavia sera très bientôt dotée d'instances représentatives du personnel et intégrée au Comité de groupe français d'Air France. Ce jeu de cache-cache ne pourra pas se poursuivre indéfiniment.

DONNÉES GÉNÉRALES

EFFECTIFS 152 PERSONNES	APAREILS	PROGRAMME
> 3 IPNT > 71 PNC > 50 PS > 110 CDI et 42 CDD > Un âge moyen de 34 ans.	> 4 appareils B 737 - 800	Porto > 14/7 Gérone > 14/7 Palerme > 3/7 Catane > 2/7 Djerba > 7/7 Agadir > 7/7 Oujda > 3/7 Monastir > 5/7 Héraklion > 2/7 + vols charter pour le Club Med et Gestair.

CONTRAT DE PRESTATIONS RÉCIPROQUES AU SEIN D'AIR FRANCE-KLM

AVEC AIR FRANCE	AVEC TRANSAVIA NL	AVEC D'AUTRES ENTITÉS DU GROUPE
> Carburant, > Trésorerie, > Assurances, > Achats d'assistance, moyens généraux et publicité.	> Marque commerciale > Systèmes informatiques et site internet, > Uniformes, formation PN, manuels, > Préparation des vols > Achats, > Maintenance.	> Call center (Cygnific, filiale de KLM), > Après-vente : Fréquence Plus Service, Pré audit IDSA : Air France Consulting

ERRATUM

Dans le N°51 de Panoramag, ancienne version, la publication des résultats de certains votes comportait des erreurs. Ci-dessous les bons résultats

RÉSULTATS DU VOTE	RÉSULTATS DU VOTE	RÉSULTATS DU VOTE
Examen des comptes POUR : 9 (5 CFDT ; 2 CFE/CGC ; 2 FO). ABSTENTION : 3 CGT/UGICT-CGT. VOTES ASSOCIATIFS : POUR : 4 (1 SNMSAC ; 1 Cl.FO ; 1 UNSA ; 1 CFTC). ABSTENTIONS : 2 (1 SUD AÉRIEN ; 1 SPAF).	Projet Compta Plus CONTRE : 12 (5 CFDT ; 3 CGT/UGICT-CGT ; 2 CFE/CGC ; 2 FO). ABSTENTION : 3 Alliance PN. VOTES ASSOCIATIFS : CONTRE : 5 (1 SPAF ; 1 Cl.FO ; 1 UNSA ; 1 CFTC ; 1 SUD AÉRIEN). ABSTENTION : 1 SNPNC. REFUS DE VOTE : 1 SPAF.	Création d'une filiale commune entre Air France et Kéolis CONTRE : 12 (5 CFDT ; 3 CGT/UGICT-CGT ; 2 CFE/CGC ; 2 FO). VOTES ASSOCIATIFS : CONTRE : 6 (1 SNPNC ; 1 SNMSAC ; 1 Cl.FO ; 1 UNSA ; 1 SUD AÉRIEN ; 1 CFTC).

RÉSULTATS

DU PREMIER TRIMESTRE 2007-2008

TROU D'AIR



istockphoto

Les résultats du premier trimestre de l'exercice apparaissent médiocres, par rapport à ceux de la dernière période, mais sont conformes à ce qui avait été prévu. Sans remettre en cause la bonne santé financière de la Compagnie et du Groupe dans son ensemble, ils interpellent sur la situation économique globale qui peut peser sur le secteur aérien et, en interne, sur les efforts supplémentaires qui pourraient être demandés aux équipes pour atteindre les objectifs de rentabilité fixés par le conseil d'administration.

■ UN TASSEMENT DES RÉSULTATS

Ralentissement de l'activité économique globale et effets calendaires défavorables du mois de mai expliquent en grande partie le léger tassement des résultats du premier trimestre pour le Groupe Air France. Les comparaisons doivent aussi être relativisées, dans la mesure où le premier trimestre 2006 avait été particulièrement bon.

Selon les données communiquées par la Direction sur le périmètre du groupe Air France (hors KLM), les points saillants suivants méritent d'être relevés :

- Une activité toujours principalement tirée par le passage long-courrier, avec des résultats en forte hausse sur les zones Afrique - Moyen orient, Asie et COI, notamment grâce

à une amélioration de la recette unitaire. En revanche, si l'Amérique du Nord et la France enregistrent des résultats stables, l'Europe (moyen courrier international) est le réseau qui a le plus pâti des effets calendaires, du fait d'une orientation très "Affaires" de la clientèle Air France.

- Le cargo a continué, durant le premier trimestre de l'exercice, sur la – mauvaise – lancée de la fin de l'exercice 2006-2007. Essoufflement des trafics et hausse du carburant ont pesé à la fois sur les coefficients de remplissage et la recette unitaire.

- Bonne performance de la maintenance industrielle sur les clients tiers, ainsi que de Servair, qui a "bénéficié" de la faillite de son principal concurrent sur Roissy.

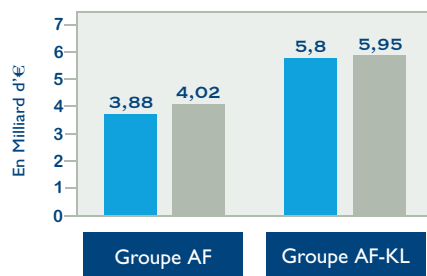
RESTER VIGILANT

Cette situation globale ne doit donc pas donner lieu à de trop fortes inquiétudes. Cela étant, la Direction du Groupe a affiché des objectifs très volontaristes de rentabilité, et donc de réduction des coûts unitaires. Or, dans le secteur aérien, il est plus compliqué de réaliser des gains de productivité en phase de croissance "molle", du fait de l'importance des coûts fixes (voir sur ce sujet, le dossier sur la concentration du secteur).

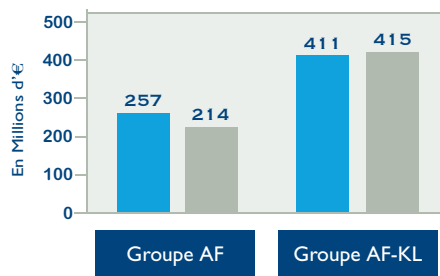
Les élus de la Session l'ont bien souligné : les conditions de travail se dégradent dans de nombreux secteurs de l'entreprise où le malaise des agents ne cesse de s'aggraver, notamment par manque d'effectifs. C'est le cas notamment au hub, cœur de l'exploitation de la Compagnie. Une pression supplémentaire sur ces secteurs, en visant des objectifs uniquement financiers, conduirait à des situations proprement insoutenables.

■ LES RÉSULTATS

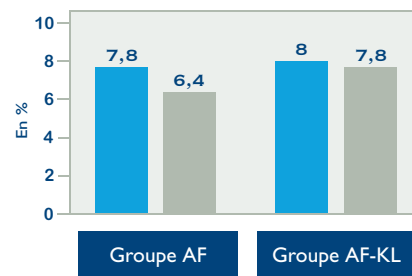
EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES



EVOLUTION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION



EVOLUTION DE LA MARGE OPÉRATIONNELLE



■ INDICES PAR ACTIVITÉ

■ TRIMESTRE 2006

■ TRIMESTRE 2007

EN AMÉLIORATION

- Passage AMO
- Passage Asie
- Passage COI
- Maintenance clients tiers
- Servair

STABILITÉ

- Passage France
- Passage AMN

EN DIFFICULTÉ

- Passage Europe
- Cargo

RÉSOLUTION

PRÉSENTÉE PAR LES ÉLUS DU CCE EN SESSION DU 21 SEPTEMBRE 2007

Les élus de la session du CCE, réunis le 21 septembre, prennent acte de la décision de l'ancien CE Direction Régionale Méditerranée concernant l'affectation de son patrimoine et le transfert de ses salariés.

Les élus de la session proposent d'affecter ce patrimoine et de transférer les salariés de l'ancien CE Direction Régionale Méditerranée au CE Exploitation.

Résolution adoptée > POUR : 5 CFDT ; 3 CGT /UGICT-CGT ; 2 FO ; 2 CFE/CGC.

AUGMENTATION DE L'ABONDEMENT DU PEE MAJORATIONS

PEE, INTÉRESSEMENT : UN DÉBAT S'IMPOSE

Istockphoto

Air France, le PEE (Plan Epargne Entreprise) n'est pas négocié, jusqu'à présent, entre partenaires sociaux, mais "octroyé" par la Direction. Cela signifie qu'elle peut en modifier les modalités de façon unilatérale. Cependant, la consultation de la Session a permis d'aborder certains débats de fonds sur la politique de l'entreprise en matière d'épargne salariale.

■ LES ASPECTS TECHNIQUES DU DOSSIER

La Direction d'Air France propose d'augmenter sensiblement les pourcentages d'abondement des sommes versées dans le PEE, uniquement sur le fond Majoractions AF. Cette proposition s'inscrit, selon la Direction, dans sa volonté constante de promouvoir l'actionnariat salarié, qui s'élève actuellement à 10,6 % du capital du Groupe. Ce pourcentage était de 16,5 % en 2005.

■ ABONDEMENT: AVANT, APRÈS.

	% D'ABONNEMENT ANCIENNE FORMULE	% D'ABONNEMENT NOUVELLE FORMULE
Sur les FCPE diversifiés		
Jusqu'à 100 €/an	100 %	100 %
Sur les FCPE Majorations-AF		
Jusqu'à 100 €/an	100 %	150 %
De 100 à 500 €/an	60 %	80 %
De 500 à 1 000 €/an	40 %	40 %
De 1 000 à 1 500 €/an	20 %	25 %

* l'abondement correspondant constitue un plafond pour l'ensemble des FCPE.

■ EVOLUTION DE L'ABONDEMENT MAJORATIONS AIR FRANCE - EN €

Placement	Ancien Abondement	Nouvel Abondement	Différence	En % du placement
100	100	150	50	50 %
200	160	230	70	43,8 %
300	220	310	90	40,9 %
400	280	390	110	39,3 %
500	340	470	130	38,2 %
750	440	570	130	29,5 %
1 000	540	670	130	24,1 %
1 250	590	733	143	24,2 %
1 500	640	795	155	24,2 %
2 000	640	920	280	43,8 %
3 000	640	1 170	530	82,8 %
4 000	640	1 420	780	121,9 %

En fonction du niveau de placement effectué, le «surplus» d'abondement va de 50 € pour les premiers 100 € placés jusqu'à 780 € pour un placement de 4000 €.

Au niveau global, la Compagnie a versé environ 4 M € d'abondement en 2006. Le montant de 2007 pourrait avoisiner les 6 M €. L'abondement maximal théorique passerait de 38 M € à 85 M €, soit plus qu'un doublement (montant de l'abondement dans le cas fort improbable où tous les salariés éligibles au PEE y verseraient 4000 €).

UN DÉBAT DE FOND ENCORE EN DEVENIR

Au-delà de la progression de l'abondement, la Session s'est interrogée sur les orientations politiques de l'épargne salariale de la Compagnie. L'accord bilatéral conclu entre la direction et le SNPL cet été, prévoyant une répartition de l'intéressement au prorata intégral des salaires, sans concertation des autres organisations syndicales, a été fermement dénoncé. L'équilibre entre augmentations des salaires, rémunérations variables, compte épargne temps, PEE, PERCO (à venir), demande une réflexion approfondie de l'ensemble des partenaires sociaux, ainsi que la volonté de progresser ensemble. Ce processus nécessaire n'en est qu'à ses balbutiements.



TITRISATION

Istockphoto

La crise boursière de cet été a eu le mérite de faire apparaître deux phénomènes importants, l'existence de deux mondes bien distincts :

- > Le monde du capital de placement, avec ses techniques de plus en plus complexes, faisant intervenir une multiplicité d'acteurs interdépendants ;
- > La sphère de "l'économie réelle", c'est-à-dire de la production et de la consommation.

les intérêts de ces deux univers ne coïncident pas nécessairement. Pourtant, le deuxième enseignement que l'on peut tirer de cette crise tient à ce que ces deux univers sont étroitement liés. Ce qui se passe dans la première sphère se répercute dans la seconde, en toute impunité. Il n'est pas inutile de revenir sur les origines de la crise de cet été pour comprendre comment une crise dans la sphère financière peut rapidement se traduire en crise sociale.

UNE FINANCE SOCIALEMENT RESPONSABLE ?

VOUS AVEZ DIT "TITRISER !"

L'essentiel est de comprendre le mécanisme de la titrisation. Quelle pratique recouvre ce terme quelque peu barbare ? Titriser, cela signifie transformer la somme d'agent qu'on me doit en "actions" achetables et revendables en bourse. Présenté ainsi, l'intérêt est évident. Il s'agit de disposer de liquidité immédiatement, sans attendre le remboursement du prêt. C'est également la possibilité de transférer sur autrui le risque de non remboursement.

Dans les faits, ce sont les banques qui réalisent ce type d'opération (mais également des entreprises). Elles titrisent les crédits qu'elles accordent (des créances de leur point de vue). Les banques américaines ont ainsi titrisé les crédits hypothécaires accordés aux ménages américains les moins solvables. Techniquement, la banque crée une sorte de société dans laquelle elle regroupe différentes créances (dont les prêts hypothécaires). Les investisseurs intéressés par ce placement en deviennent "actionnaires". La banque cédante peut également y prendre une participation. Dans tous les cas, elle assure la nouvelle société de son soutien financier en cas de difficultés. Les investisseurs perçoivent les flux d'intérêt et de remboursement des prêts.

Qui réalise ce type de placement ? Une palette très diverse d'investisseurs : des banques, des fonds de placement mais également des compagnies d'assurances, des caisses de retraite, les collectivités locales... Souvent, les investisseurs ne connaissent pas explicitement les crédits sous-jacents aux parts de société (ni d'ailleurs les banques cédantes qui se font aider d'arrangeurs pour monter ce type de produit financier). D'où, lorsque les ménages américains se sont retrouvés dans l'impossibilité de rembourser leur crédit, une suspicion générale. En effet, les banques se soupçonnaient toutes d'avoir garanti des titres de créances hypothécaires ou d'en posséder dans leurs actifs. Ainsi, suite à l'annonce de BNP Paribas de bloquer ses fonds de placement, les banques se sont inquiétées et ont refusé de se prêter de l'argent entre elles.

Une banque qui disposait de liquidités préférait les garder plutôt que de les prêter à une autre banque susceptible de ne pas lui rembourser le lendemain (pour cause de faillite). Les banques qui acceptaient de prêter le faisaient à des taux de plus en plus élevés. Les banques centrales sont alors intervenues massivement pour permettre aux banques de se refinancer. A la rentrée, la réserve fédérale américaine (FED) a même baissé significativement ses taux d'intérêt.

QUELLES CONSÉQUENCES ?

Les réductions des taux d'intérêts réalisés par la FED ainsi que la crise des prêts hypothécaires réduit sensiblement l'attrait des avoirs libellés en dollars, ce qui risque d'affaiblir encore plus la devise américaine et mécaniquement d'apprécier l'euro. Dans ce contexte, les exportations européennes deviennent moins compétitives et les produits étrangers meilleurs marché. Enfin, il devient plus intéressant d'investir en dehors de la zone euro pour les capitaux européens. L'appréciation de l'euro risque donc de nuire à la croissance en Europe et donc au développement de l'emploi.

D'autres effets sont prévisibles, comme une plus grande sélectivité face aux besoins de financement des entreprises ou bien une augmentation des taux d'intérêts. Concrètement, cela signifie des difficultés grandissantes à investir pour les entreprises et un pouvoir d'achat réduit pour les ménages.

Mais l'essentiel réside probablement dans le constat suivant. Alors qu'une crise dans la sphère financière peut avoir des conséquences graves sur le plan social, il devient impossible d'imputer une responsabilité à qui que se soit, tant l'interdépendance entre les acteurs de la finance est grande et la législation laxiste.

Le pire n'est pas certain. Il faut ajouter que les analystes restent aujourd'hui très partagés sur l'impact effectif de la crise financière sur l'économie réelle !



Le Domaine de Lassy

Saint-Georges-de-Didonne



Gassin

Fonsanges



Jeunes itinérants



Jeunes au centre de Juzet-d'Izaut - été 2007



Saint-Georges-de-Didonne

(NOUS RAPPROCHER ENCORE PLUS DE VOUS)



Panoramag N°1 - le magazine du CCE Air France

Bâtiment Le Dôme - 6, rue de La Haye - BP 12691 - Tremblay-en-France
95725 Roissy Ch. De Gaulle cedex

Directeur de la publication > François Cabrera - Secrétaire Général du CCE

Conception & Réalisation > service Communication du CCE AF

Rédaction en chef > Brigitte Poignet

Maquette et iconographie > Frédéric Iglesias - Rédactionnel > Marie-Laure Hermanche et service Economique du CCE AF
Imprimerie > Seldo



Revue imprimée sur Cyclus, papier certifié du "Label Ecologique Européen". Cet écolabel "produit" apporte la preuve au travers des nombreux critères d'évaluation, que le produit protège mieux la nature lors de sa conception que d'autres produits similaires n'ayant pas cette certification. Usines certifiées ISO 14001, norme destinée à limiter régulièrement l'impact de la production sur la nature, eau, air, sols».